

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 12	
Votants : 13	
Pouvoirs : 1	
Pour 13	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 29/04/2021	
Date d'affichage : 14/05/2021	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,  
Le trois mai,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Bernard PRAIZELIN, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Monsieur Thierry ARSAC (pouvoir à S. BLUM)

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2021/05/051 : Demande de subvention MH-2021 Sanctuaire Notre Dame des Vernettes (MHC) de l'Etat (DRAC-UDAP) et du Conseil Départemental de la SAVOIE pour des travaux d'entretien de la toiture.**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que dans le cadre des travaux d'entretien du patrimoine de la commune, la toiture de la grande Chapelle du sanctuaire de Notre-Dame des Vernettes doit être reprise, ainsi que des descentes d'eau.

Il devra également être prévu la réfection et la pose de chéneaux en cuivre.

La Commune sollicite donc l'aide de l'Etat à travers la DRAC et l'UDAP et du Conseil Départemental de la SAVOIE pour l'exercice 2021.

Le tableau ci-après présente les montants prévisionnels des travaux.

Travaux d'entretien de la Chapelle des Vernettes	Montant HT
Réfection et pose de chéneaux en cuivre sur la Chapelle de Vernettes – Tranche traditionnelle	11 790,15 €
Réfection et pose de chéneaux en cuivre sur la Chapelle de Vernettes – Tranche Ferme	2 250,81 €
Montant total des Travaux	14 045,96 €

Le montant total de l'opération d'entretien est estimé à 14 045,96 € HT.

Le plan de financement des travaux est le suivant :

- Aide de l'Etat par la DRAC-UDAP : 5 616,96 € (40% du projet)
- Aide du Conseil Départemental de la SAVOIE : 1 404,09 € (10% du projet)
- Auto-financement par le budget Investissement de la commune : 7 020,48€ (75% du projet)

Monsieur le Maire indique aux conseillers que ce projet est subventionnable et qu'il sollicite dès lors le Conseil Municipal aux fins de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat et du département.

Il indique en outre que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.

**Après exposé et en avoir délibéré,**

### ***Le Conseil Municipal,***

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Conseil Départemental de la SAVOIE aux fins d'obtenir la subvention la plus élevée possible ;
- **DEMANDE** de pouvoir anticiper les démarches et travaux avant la décision d'obtention de la subvention des organismes visés, sans pour autant en perdre le bénéfice ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier de demande de subvention.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :  
Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

